

	Administration fédérale admin.ch							
Département de l'environneme	ent, des transports, de l'énergie et de la communication							
	Office fédéral de la communication							

# Rapport annuel des diffuseurs de télévisions à l'échelon de la région linguistique

Période: 2016 (1.1.2016 - 31.12.2016)

Bases juridiques ORTV art. 27

# A. Informations générales

A. IIIIOI	mations gener	aics		
A1. Nom du programme* Dukascopy TV - Swiss Financial Te				
	et adresse du diffu	leour		.,
		Seui		
Nom du diffi	useur*		Dukas	scopy Bank
Rue*			Route	de Pré-Bois
Numéro*			20	
Code postal	<b>!</b> *		1215	
Lieu*			Genè	ve
Téléphone*			02279	994888
Fax			02279	994880
Site Web (U	JRL)		www.	dukascopy.tv
Personne d				
Courriel*			elena	.s@dukascopy.com
Nom*				farova
Prénom*			Elena	
A3. Direct	tion a direction était-elle con	nnosée ? Veuillez	nomm	er tous les membres de l
Comment	Nom	Prénom		Fonction
-	Duka	Andrey		co-CEO-CTO
	Duka	Veronika		co-CEO-CAO
	Kukels	Dimitrijs		СВО
	Bellieres	Laurent		CRO
5 [	Kupriyanova Vedeneeva	Irina		CFO
7	-	Г		
8				
9				
10				
Souhaitez-v Oui Non	vous ajouter d'autres m	embres de la direc	ction à	la liste ?
B. Orga	nisation			
R1 Form	e juridique du diffu	ISAUF		Société anonyme
2	o januarque uu unit			association
			_	ondation
			O 5	

O Coopérative

O Autre :

Oui

O Non

B2. Conseil d'administration

Aviez-vous un conseil

d'administration l'année sous revue ? O Entreprise individuelle ou personne physique

#### B3. Aperçu de la répartition du capital social et des droits de vote

Montant	du c	apital	(en	francs	)

22000000

Répartition du capital (parts >= 5%)
Pour les programmes ne bénéficiant pas d'une concession, veuillez s'il-vous plait indiquer uniquement les parts égales ou supérieures à 33,4%.

	Nom	Parts en francs	Parts en pour cent (%)	Droits de vote en pour cent (%)
1	Andrey Duka	10890000	49.5	49.5
2	Veronika Duka	10890000	49.5	49.5
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				

### B4. Aperçu de la participation des associés (>= 20 % du capital) à d'autres entreprises médias et non médias

Pour les programmes ne bénéficiant pas d'une concession, veuillez s'il-vous plait indiquer uniquement les participations égales ou supérieures à 33,4%.

	Nom associé	Nom entreprise média	Nom autre entreprise	francs	cent du capital
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

Souhaitez-vous compléter la liste ?

$\cap$	Oui

Non

### C. Personnel

^4	Nombro	d'amples	ián nt	pourcentage	400	nactac	/iour	40	ráfáranac	٠.	24	12	2016	٠,
<b>υ1.</b>	nombre	a employ	/es eι	pourcentage	ues	postes	(Jour	ue	reference		<b>Ο</b> Ι.	. 1 Z	2010	"

Total du pourcentage des postes (équivalents plein temps?) Nombre d'employés

Collaborateurs	fixes	payé

401 197.1

#### D. Diffusion

D1. Comment le programme a-t-il été diffusé en 2016	D1.	Comment le	programme	a-t-il été	diffusé en	2016	?
---	-----	------------	-----------	------------	------------	------	---

$\mathbf{L}$	٠	aı	VOIC	Hei	LZICII	IIIC	ten	Court

diffusion sur des lignes

Satellite

Internet (IP-TV, Web-TV)

# E. Programme

E1. Durée	ma a till átá diffuná 2
Combien d'heures par jour le program  Ohaque jour, 24 heures sur 24	me a-t-n ete uniuse ?
Moins de 24 heures par jour :	heures
O Chaque semaine heures	
E2. Répartition du programme en	n minutos nar an
Lz. Repartition du programme en	Tillitutes par air
	Total minutes par an  Total
Total général parole et musique	GÉNÉRAL    26000   possible :   527040   minutes
E3. Répartition du programme en	n minutes par an selon les catégories spéciales suivantes.
Information	Total minutes par an 15000
Reportage sportif	0
Journal à l'écran	10000
Jeux	0
Publicité	
Total	25000
Total	] 25000
E4. Productions et coproductions Combien de minutes du temps de tran Indications <u>en minutes</u> par an <u>(base légal</u>	smission ont été consacrées à la diffusion de productions et coproductions suisses et européennes ?
	Minutes par an
Dont co-/productions suisses et/ou européennes	1000
Quelle était la part des productions et	s indépendantes (Base légale ORTV art. 5) coproductions suisses et européennes émanant de producteurs indépendants ? es catégories listées ci-dessus, sans Informations, reportages sportifs, jeux, publicité, journal à l'écran. Une place appropriée doit être réservée à des oeuvi
Productions suisses et/ou	
européennes indépendantes	
E6. Promotion des films suisses Charges pour l'achat, la production ou Total coûts : Frs.	(base légale ORTV art. 6) la coproduction de longs métrages, de documentaires ou de films d'animation suisses
La liste des films (obligatoire) doit être rei	nvoyée par courriel à : oliver.gerber@bakom.admin.ch
	malentendants et les malvoyants (Base légale ORTV art. 8) s aux heures de grande audience, qui étaient adaptées aux besoins des malentendants et des malvoyants ?
Chaque jour	
Chaque semaine	
O Tous les mois	
O Plus rarement	
<ul><li>Jamais</li></ul>	
De quelle manière ces émissions ont é	eté adaptées ?
Avec des sous-titres	
En langage des signes	
Avec description audio	
Autres :	
Quelles émissions ont été diffusées av	vec des prestations adaptées aux besoins des malentendants et des malvoyants?
	^
	<b>▽</b>

# F. Indications financières

Compte de résultats au 31.12.2016

 Indication en francs

 Charges
 30699753

 Produits
 33214012

# Finalisation du questionnaire

Remarques sur le questionnaire	
Données générales pour Dukascopy Bank SA	

Vous pouvez imprimer votre questionnaire <u>ici</u> ou le <u>télécharger</u> en format PDF.

#### Validation

☑ Par la présente, nous confirmons l'exactitude et l'intégralité des indications saisies.

Pour terminer, envoyer les données électroniquement en cliquant sur le bouton "Envoyer". Attention: une fois cette dernière opération effectuée, vous n'avez plus accès aux données.